



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 septembre 2024 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2024 09 16 -10- ENVIRONNEMENT – Validation des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 03/09/2024
En exercice :	33	
Présents :	24	Affichage de la convocation : 10/09/2024
Pouvoirs :	6	
Votants :	30	Affichage du compte rendu : 19/09/2024
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>		
M Safi BOUKACEM donne pouvoir à M Daniel JULLIEN M Olivier DEROZARD donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Henri COQUARD M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Brigitte REGIS MOREAU Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ		
<b>Absents ou excusés :</b>		
Mme Chantal BERTHILLON Mme Sandrine ARNAUD Mme Anne LANSON- PEYRE DE FABREGUES		

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal sa délibération du 18 décembre 2023 par laquelle il avait défini les types d'énergies renouvelables pouvant être favorisés sur le territoire de la commune de Vaugneray et leur localisation :

- ✓ Photovoltaïsme sur structures (toitures et ombrières de parkings) : différents sites communaux et autres sites privés ou publics d'intérêt majeur ;
- ✓ Géothermie : tout terrain classé en zone urbaine au PLU et les habitations en zone agricole ou naturelle au PLU
- ✓ Méthanisation : tout terrain classé en zone agricole au PLU (hormis une zone de sauvegarde de 200 mètres autour des habitations) ;

La mise en œuvre de ces zones a été réalisée en lien avec le service géomatique de la Direction Départementale des Territoires qui a préparé les éléments devant être importés sur la plateforme nationale compilant ces différentes zones.

Or, lors de cette saisie initiale, certaines erreurs ont été commises ; ainsi, pour la couche géothermie, tout bâtiment situé en zone agricole ou naturelle a été repéré indépendamment de l'existence d'un logement (les serres maraichères étaient ainsi ciblées). Depuis, les erreurs ont été rectifiées mais il est indispensable que le conseil municipal se prononce pour que ces cartographies initiales (situation au 2 mai 2024) ne puissent pas être validées par arrêté préfectoral.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,**

**Dont le résultat est le suivant :**

**30 suffrages exprimés : 30 voix Pour**

**UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

**DONNE** un avis défavorable à la cartographie des zones retenues à l'échelle du territoire communal telle qu'elle ressort à la situation du 2 mai 2024 ;

**DIT** que la cartographie définitive est celle figurant en annexe en date du 30 juillet 2024.

Rendue exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture le

19.09.2024

et de la publication en mairie le

19.09.2024

La secrétaire

Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n° 2024 09 16-10 ENVIRONNEMENT Validation des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables

Date de décision: 16/09/2024

Date de réception de l'accusé 19/09/2024  
de réception :

Numéro de l'acte : 2024091610\_10

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20240916-2024091610\_10-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes  
Environnement

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

Nom du fichier : 2024 09 16-10 Validation des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables.pdf ( 99\_DE-069-200047785-20240916-2024091610\_10-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : 10.ENVIRONNEMENT – Validation ZAENR.pdf ( 73\_CO-069-200047785-20240916-2024091610\_10-DE-1-1\_2.pdf )  
Annexe